

La FFPA renouvelle sa confiance à Audrey Juillac, réélue à la présidence

La Fédération Française des Producteurs Agrivoltaiques (FFPA) a réélu Audrey Juillac à sa présidence, lors de la première réunion de son nouveau Conseil d'administration, tenue le 6 novembre 2025.

Cette élection s'inscrit dans la continuité du renouvellement du Conseil d'administration, marqué par une forte mobilisation des adhérents et une volonté commune : consolider une filière agrivoltaïque ancrée dans les réalités agricoles.

Une présidente issue du terrain, engagée pour une agriculture résiliente

À 31 ans, Audrey Juillac incarne une nouvelle génération d'agricultrices. Ancienne chercheuse, elle s'est installée en maraîchage biologique avec une approche tournée vers l'innovation et l'adaptation aux réalités climatiques.

Convaincue que l'agrivoltaïsme doit avant tout servir la production agricole, elle en défend une vision pragmatique et résiliente, centrée sur les besoins des exploitations.

Élue présidente en 2023, elle a œuvré à structurer la filière, à élaborer un cadre réglementaire clair et équilibré et à porter la voix des agriculteurs auprès des pouvoirs publics, pour encourager le développement de projets véritablement agricoles.

Un Bureau 100 % agricole et représentatif des territoires

À l'occasion de cette réunion, le nouveau Bureau de la FFPA a également été élu, renforçant la représentation de la diversité des pratiques agrivoltaiques et des territoires au sein de la Fédération. Entièrement composé d'agricultrices et d'agriculteurs en activité, il incarne l'esprit de gouvernance de terrain qui fait la singularité de la FFPA.

Autour d'Audrey Juillac, présidente réélue, le bureau est désormais composé de :

- Alexandre Bardet, agriculteur dans l'Yonne
- Sylvie Daguet, agricultrice en Eure-et-Loir
- Jean-Philippe Frossard, agriculteur en Haute-Marne
- Pierre Jubert, agriculteur en Centre-Val de Loire
- Hugues Trameau, agriculteur dans l'Yonne

Cette équipe incarne la diversité de la Fédération : des profils variés, issus de productions et de régions différentes, mais unis par une même conviction — faire de l'agrivoltaïsme un levier de durabilité et de souveraineté pour les exploitations françaises.

Une gouvernance consolidée

La FFPA s'affirme aujourd'hui avec une gouvernance unie, cohérente et ancrée dans sa valeur fondatrice, la primauté du projet agricole. Le Conseil d'administration renouvelé rassemble des femmes et des hommes porteurs d'une vision claire, celle de promouvoir un agrivoltaïsme utile et durable, bénéfique aux agriculteurs comme aux territoires.

Forte de cette équipe, la FFPA entend poursuivre son engagement pour une filière équilibrée, transparente et durable. Elle inscrit ainsi sa mission dans l'avenir en faisant de l'agrivoltaïsme un levier de résilience, d'innovation et de fierté pour les agriculteurs et les territoires de France.

Déclaration d'Audrey Juillac, présidente réélue :

« Je suis honorée de la confiance renouvelée du Conseil d'administration et de nos adhérents. Ensemble, nous avons posé les fondations d'une filière solide et cohérente.

Les deux prochaines années seront celles de l'ancrage territorial : nous voulons amener la FFPA au plus près des exploitations, avec des délégations régionales actives, une contractualisation claire et une fiscalité adaptée.

Notre ambition reste inchangée : faire de l'agrivoltaïsme un levier utile, durable et résilient pour l'agriculture française.

Nous croyons qu'il est possible de concilier performance agricole, protection du foncier et innovation énergétique, dans un esprit de dialogue et de solidarité entre acteurs du terrain. »

Contact presse : Laetitia Masson
Tel. 06 74 945 945
Email. l.masson@ffpa.fr